

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/11/2024 - 34252 - 2018 B 07219 - 844 538 561 - 1PLUS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
1PLUS 25 BIS IMPASSE BOIELDIEU 94400 VITRY SUR SEINE FRANCE		25 BIS IMPASSE BOIELDIEU 94400 VITRY SUR SEINE	
SIRET 84453856100011			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées IMPORT-EXPORT Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	188	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	<input type="checkbox"/>
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉEECF Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 100

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

M HUOR LEANG SONG

58 AVENUE DE CHOISY 75013 PARIS

Tél : 0153608398

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA

Date : 26042024

Lieu :

Qualité :

Nom du signataire : 

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise 1 PLUS										Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise 25 BIS IMPASSE BOIELDIEU 94400 VITRY SUR SEINE															
SIREN		8 4 4 5 3 8 5 6 1			Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2			Durée de l'exercice précédent* 1 2							
										Exercice N clos le					
										3 1 1 2 2 0 2 3					
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net	
										1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *				028		030								
	Immobilisations financières * (1)				040		042								
	Total I (5)				044		048								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070									
		Autres* (3)		072		370		074				370			
	Valeurs mobilières de placement				080		082								
	Disponibilités				084		321		086		321				
	Charges constatées d'avance*				092		094								
Total II				096		691		098		691					
Total général (I + II)				110		691		112		691					
PASSIF										Exercice N		NET			
										1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120						10 000				
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126										
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131										
	Report à nouveau				134						(14 207)				
	Résultat de l'exercice				136						(188)				
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
Total I				142						(4 395)					
Provisions pour risques et charges				Total II		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166										
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)				169						5 086				
	Comptes courants d'associés				173										
	Autres dettes				175										
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176						5 086					
Total général (I + II + III)				180		691				691					
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 1 PLUS

Néant *

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

A — RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210			
	Production vendue	Biens	215		214			
		Services*	217		218			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :				242	188		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244			
	Rémunérations du personnel*				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI)		255		254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262		
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	188		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(188)		
Produits financiers (III)		280		294				
Charges financières (V)				294				
Produits exceptionnels (IV)				290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	(188)		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350		
	Dont divers	Créanc report en arriere du déficit		346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	648		
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
		Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	354	188
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables : *..... 14 208.....dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	372	188

1PLUS

Société par Actions Simplifiée à l'Associé Unique
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 25 Bis, Impasse Boieldieu 94400 Vitry sur Seine
R.C.S: CRETEIL 844 538 561

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 29 JUIN 2024

Le vingt neuf juin , l'an deux mille vingt quatre à neuf heures, les actionnaires de la société **1 PLUS** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etait présent :

Monsieur GUAN Jian,

propriétaire de..... 100 Actions

100 Actions

Soit la totalité des actions composant le capital social. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est Présidée par **M. GUAN Jian**, Président de la société

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société,

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'examen de l'assemblée :

- le rapport de gestion ;
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- l'inventaire, le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 Décembre 2023;
- le registre des procès verbaux des Assemblées Générales.

Les membres de l'Assemblée déclarent qu'ils ont eu connaissance de ces documents et qu'ils ont pu consulter l'inventaire, avant l'Assemblée et dans les délais réglementaires.

Le Président déclare l'Assemblée régulièrement constituée pour

GJ

délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023;
- Rapport spécial de du Président sur les conventions visées à L 233-3 du nouveau code de commerce ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus du Président ;
- Pouvoir pour dépôt et formalités ;
- Questions diverses.

Après avoir donné lecture des rapports du Président, il présente à l'assemblée les comptes annuels.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve ces documents tels qu'ils lui ont été présentés faisant ressortir une perte de 188 euros.

L'Assemblée donne en conséquence à la Présidence quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions prévues par l'article L 223-19 du nouveau code de commerce, chacune des conventions visées par les dispositions de cet article et présentées dans le rapport du Président.

Cette approbation, soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide l'affectation de la perte de l'exercice soit 126 euros au poste de report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie, en tant que de besoin, les rémunérations

GJ

perçues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 par :

- **M. GUAN Jian,**
Président de la Société NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes, à l'effet de satisfaire à toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce dont il a été délibéré lors de cette Assemblée, il a été dressé le présent procès verbal.

Monsieur GUAN Jian,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the name 'GUAN Jian', written in a stylized, cursive script.